

# FONDS DE DOTATION IFRI

Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008

Déclaré le 22 décembre 2010 à la préfecture de Paris  
N° parution au JO 20110050



## **Siège Social**

27, rue de la Procession  
75015 PARIS



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice de 13 mois clos le 31 décembre 2012**



Société d'Expertise Comptable  
et de Commissaires aux Comptes  
138, bd Haussmann - 75008 PARIS  
Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

*Société Anonyme au Capital de 1.400.000 €uros - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z*

Aux Membres

du **Fonds de dotation IFRI**

\*\*\*\*\*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 13 mois clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels du **Fonds de dotation IFRI** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 mars 2013

**Pour SOFIDEEC Baker Tilly**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la CRCC de Paris



**Christian ALIBAY**  
Directeur Général Délégué  
Expert-comptable, Associé  
Commissaire aux comptes  
Membre de la CRCC de Versailles

## BILAN ACTIF

	31/12/2012			Net
	Brut	Amort & Prov.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total (I)</b>				
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement	220 000		220 000	
Instruments de trésorerie	4 400		4 400	
Disponibilités	309 890		309 890	
Charges constatées d'avance (3)				
<b>Total (II)</b>	<b>534 290</b>		<b>534 290</b>	
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>534 290</b>		<b>534 290</b>	

(1) dont droit de bail			
(2) dont à moins d'un an			
(3) dont à plus d'un an			
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser :			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisé par l'organisme de tutelle			
Dons en natures restant à vendre			

## BILAN PASSIF

	31/12/2012	
	Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	530 000	
<i>dont dotation consommable</i>	<i>530 000</i>	
Ecart de réévaluation		
Reserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Report à nouveau		
Autres réserves		
<b>RESULTAT de l'exercice (Excedent ou Perte)</b>	842	
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle des tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur des biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des Propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>530 842</b>	
<b>Compte de liaison (II)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total provision pour risque et charges (III)</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
sur subventions fonctionnement		
sur autres ressources		
<b>TOTAL Fonds Dédiés (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts, dettes auprès établissements crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commande		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 392	
Dettes fiscales et sociales	1 056	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres Dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>Total dettes (V)</b>	<b>3 448</b>	
<b>Ecart de conversion passif (VI)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>534 290</b>	
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 392	
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 056	
(2) dont coucours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

## COMpte DE RESULTAT

	31/12/2012	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services		
<b>Montant net des produits d'exploitation</b>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise sur amort. et provisions, transferts de chges		
Collectes		
Quotes-parts de dotation consommable virée au compte de résultat		
Autres Produits		
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)</b>		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achat de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats, charges externes (2)	2 502	
Impôts taxes, versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Autres charges de personnel		
Dotation aux amortissements sur immobilisations		
Dotation aux dépréciations sur immobilisations		
Dotation aux dépréciations sur actif circulant		
Dotation aux provisions pour risques et charges		
Subventions versées		
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)</b>	<b>2 502</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-2 502</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent supporté ou déficit transféré (III)		
Déficit attribué ou excédent transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts, prod. assimilés (4)	4 400	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>4 400</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés (5)		
Différences négatives de change		
charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>4 400</b>	
<b>3 - RESULTAT AVANT IMPOT (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>1 899</b>	

## COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2012	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprise sur provisions et transfert de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		
Impôt sur les bénéfices (I)	1 056	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	4 400	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)</b>	3 558	
<b>5 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>842</b>	
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>842</b>	
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances de crédit bail mobilier dont redevances de crédit bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont charges concernant des entreprises liées		
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

# Fonds de dotation IFRI

## Annexe aux comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont le total est de 534.290 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat nul, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 10/12/2011 au 31/12/2012.  
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Préambule

Le Conseil d'administration de l'Institut Français des Relations Internationales réunie le 25 octobre 2011 avait décidé :

- de créer un fonds de dotation dénommé « Fonds de dotation IFRI », dédié au soutien des travaux de recherche et débats dans le domaine des relations internationales en vue de renforcer l'ouverture et la stabilité du système international.
- de lui allouer une dotation initiale de 250.000 euros.

### Règles et Méthodes comptables

Les comptes annuels du Fonds de dotation IFRI ont été arrêtés en conformité avec les principes comptables français applicables aux fonds de dotation, définis par le règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 du Comité de la Réglementation comptable et l'avis 2009-01 du 5 février 2009 du Comité National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



## VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La méthode du P.E.P.S. (Premier Entré, Premier Sorti) est retenue pour leur évaluation lors des cessions.

Au 31 décembre 2012, le fonds de dotation dispose de placements de trésorerie dont le détail est présenté ci-dessous :

Nature des placements	Valeur Comptable brute	Valeur Comptable nette	Valeur Estimative
• CAT	220 000	220 000	220 000
<b>Total</b>	<b>220 000</b>	<b>220 000</b>	<b>220 000</b>

Rubriques	Valeur Comptable nette	Valeur Estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice		
Acquisition de l'exercice	220 000	
Cession de l'exercice en prix de vente		
Reprise et dépréciation sur titres cédés		
Plus-value sur cessions de titres :		
- Détenus au début de l'exercice		
- Acquis dans l'exercice		
Variation de la dépréciation du portefeuille		
Autres variations de plus-values latentes		
- Sur titres acquis dans l'exercice		
- Sur titres acquis antérieurement		
Autres mouvements comptables		
<b>Montant à la clôture de l'exercice</b>	<b>220 000</b>	

La valeur d'inventaire des titres est évaluée à la date du 31 décembre 2012.

## DOTATIONS ET DONS

Le fonds de dotation IFRI s'est vu allouer par ses fondateurs, une dotation consommable de 250.000 euros. Sur décision du Conseil d'Administration, cette dotation augmentée des dons et libéralités reçues, sera transférée en ressources au compte de résultat à hauteur du montant des frais de fonctionnement du fonds et des missions sociales telles que prévues au budget prévisionnel.

Au cours de l'exercice, le Fonds de dotation IFRI a reçu des dons pour un montant de 280.000 euros qui ont été affectés à la dotation. Aucun prélèvement n'a été opéré sur la dotation en 2012, les produits financiers ayant permis de couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dotations initiales et complémentaires sur l'exercice clos au 31 décembre 2012 :

Dotation	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Utilisations	Solde à la fin de l'exercice
Total	250 000	280 000	0	530 000

### État des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques :			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL GENERAL</b>			
Montant des prêts accordés dans d'exercice			
Remboursements des prêts dans d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	Plus 1 an 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 392	2 392		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociales et autres organismes sociaux				
État et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les sociétés	1 056		1 056	
- Autres impôts, taxes assimilées				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 448</b>	<b>2 392</b>	<b>1 056</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

## Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 392
Dettes fiscales et sociales	1 056
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : Néant)	
<b>TOTAL</b>	<b>3 448</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Rubriques	Charges	produits
Charges / produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		

## Ventilation des recettes

Répartition par secteur d'activité	Montant
Dons	
Quote-part de dotation consommable virée au résultat	
Produits financiers sur placements	4 400
<b>TOTAL</b>	<b>4 400</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	4 400
Étranger	
<b>TOTAL</b>	<b>4 400</b>

## Impôts sur les revenus mobiliers

Les statuts du fonds prévoient la possibilité de consommer sa dotation en capital. Le Conseil d'administration du fonds de dotation a décidé d'opter pour la consommation des dotations reçues.

En conséquence, les revenus du patrimoine du fonds sont assujettis à l'impôt sur les sociétés des organismes sans but lucratif (article 206-5 du CGI). Le détail de l'impôt dû au titre des revenus de capitaux mobiliers de l'exercice est le suivant :

Titres	Produits Financiers	Taux	Impôts
Compte à terme	4 400	24%	1 056
<b>Total</b>	<b>4 400</b>	<b>24%</b>	<b>1 056</b>

## Engagements financiers

<b>Engagements donnés</b>	<b>Montant</b>
Engagements approuvés au 31 décembre 2012	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

Dont concernant :

- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

<b>Engagements reçus</b>	<b>Montant</b>
Engagements de versement de dotations complémentaires	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

Dont concernant :

- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

## Rémunération des organes de direction

Au titre de l'exercice, les membres du Conseil d'Administration du Fonds de dotation IFRI n'ont pas perçu de rémunération, ni ne bénéficient d'avantages en nature.

## Contributions volontaires

L'IFRI a mis à disposition gratuitement, des locaux au profit du Fonds de dotation. pour la période du 10/12/2011 au 31 décembre 2012.

## Effectif moyen

Néant